

7.1 - PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

7.1.2 Accueil des personnes âgées ou handicapées

Les structures d'accueil des personnes âgées répondent graduellement à leurs besoins selon leur degré de dépendance. Les personnes âgées en établissement sont encore peu nombreuses à La Réunion. Seulement 21 maisons de retraite sont implantées sur le territoire au 1^{er} janvier 2012, offrant 1 420 lits (1 190 au 1^{er} janvier 2010). Les logements-foyers sont inexistantes.

La solidarité familiale est encore très présente à La Réunion, ce qui permet à beaucoup de personnes âgées de rester à domicile entourées de leurs enfants. Le coût élevé des structures est aussi un frein à l'hébergement en établissement, les revenus des familles réunionnaises étant bien inférieurs à la moyenne française.

En 2012, 109 300 personnes sont âgées de 60 ans ou plus à La Réunion, soit 13 % de la population, contre 24 % en France métropolitaine. Avec le vieillissement de la population, leur nombre devrait considérablement augmenter. Selon les dernières projections de population, elles pourraient être 154 000 en 2020 (17 % de la population) et 274 000 en 2040 (26 % de la population). L'hébergement des personnes âgées est donc un enjeu majeur pour La Réunion de demain.

Le déficit de structures est également très important en ce qui concerne l'accueil des adultes handicapés. Un plan de rattrapage a néanmoins permis d'améliorer leur accueil. Au 1^{er} janvier 2012, 930 lits sont disponibles en hébergement, soit un taux d'équipement de 173 places pour 100 000 personnes de 20 à 59 ans (282 places pour 100 000 personnes en France métropolitaine). 920 places sont également offertes en établissement de travail protégé, soit un taux d'équipement de 207 pour 100 000 personnes de 20 à 59 ans (344 en Métropole).

Suite à la loi du 11 février 2005, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS, SAMSAH) ont été mis en place durant l'année 2007. Ces services favorisent le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. De 225 places en 2008, la capacité a presque doublé en 2012 (432 places). ■

Définitions

Maison de retraite : résidence collective destinée aux personnes âgées. La plupart des maisons de retraite sont médicalisées et ont été transformées en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

Logement-foyer : studio ou deux pièces offrant aux retraités valides et autonomes un logement indépendant avec possibilité de bénéficier de services collectifs (restauration, blanchissage, salle de réunion, infirmerie, etc.) dont l'usage est facultatif.

Services de soins à domicile : ils ont pour mission de prévenir ou différer l'entrée à l'hôpital ou dans un établissement d'hébergement, de raccourcir si possible les séjours hospitaliers des personnes âgées ou handicapées. Ils prennent en charge les soins infirmiers, l'hygiène générale et concourent à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Unités de soins de longue durée (USLD) : services hospitaliers pour des personnes ayant perdu leur autonomie et nécessitant une surveillance médicale constante.

Service d'accompagnement : les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) s'adressent à des adultes en situation de handicap. Ils contribuent à la réalisation de leur projet de vie par un accompagnement adapté, favorisant ainsi leur insertion en milieu ordinaire. Ces services s'inscrivent dans la politique de libre choix de vie des personnes en situation de handicap et répondent à leur volonté de vivre à domicile. Ils sont soumis à la procédure d'autorisation et d'évaluation qui s'applique à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux.

Pour en savoir plus

- <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/apps/statiss/default.html>
- <http://www.insee.fr/reunion>

Accueil des personnes âgées au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	La Réunion	France
Maisons de retraite		
Établissements	21	7 334
Lits	1 423	543 759
Logements foyers		
Établissements	0	2 546
Logements	0	126 075
Hébergement permanent (maisons de retraite et logements foyers) dont Ehpad¹		
Établissements	16	7 105
Lits et logements	1 208	547 732
Hébergement temporaire (en lits)	3	8 710
Service de soins à domicile (en places)	529	112 952
Soins de longue durée (en lits)	79	32 555
Taux d'équipement pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus		
en structure d'hébergement complet ²	54,8	126,6
en places des services de soins à domicile	19,2	19,9
en lits médicalisés (Ehpad et soins longue durée)	46,8	103,3

Sources : ARS et Drees, *Finess* ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
2. En lits de maisons de retraite, logements de logements foyers et lits d'hébergement temporaire.

Accueil des adultes handicapés au 1^{er} janvier 2012

en nombre

	La Réunion	France métropolitaine
Établissements d'hébergement¹		
Établissements	28	4 307
Lits	930	136 016
Taux d'équipement en places pour 100 000 adultes de 20 à 59 ans	173	282
de maison d'accueil	42	74
de foyers de vie	65	145
de foyers d'accueil médicalisés	66	63
Établissements de travail protégé²		
Établissements	11	1 487 ⁽³⁾
Places	920	115 867 ⁽³⁾
Taux d'équipement en places en établissements et services d'aide par le travail pour 100 000 adultes de 20 à 59 ans	207	344
Établissements et services de réinsertion professionnelle		
Établissements	0	130
Places	0	11 106
Services de soins à domicile (en places)	8	6 154
SAMSAH⁴ et SAVS⁵ pour adultes et familles en difficulté (en places)	432	40 537

Sources : ARS et Drees, *Finess* ; Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2010.

1. Foyers d'hébergement, maisons d'accueil spécialisé, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, foyers polyvalents.
2. Établissements et service d'aide par le travail.
3. Chiffres France.
4. Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés.
5. Services d'accompagnement à la vie sociale.